



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Entreprises de transport

Le Canton désigne ses représentants aux conseils d'administration des TPC et de la LNM

Olivier Français et Carole Schelker ont été désignés par le Conseil d'Etat pour représenter le Canton au sein des conseils d'administration des Transports publics du Chablais (TPC) pour le premier, et de la Compagnie de navigation sur le lac de Neuchâtel pour la seconde (LNM). Succédant à Frédéric Borloz et Pierrette Roulet-Grin, ils entreront en fonction le 1^{er} juillet prochain.

L'Etat de Vaud dispose de participations dans le capital des entreprises régionales de transport public. Conformément à leurs statuts, il a la possibilité de se faire représenter au sein des conseils d'administration par un ou deux délégués. Ces mandats requièrent des compétences et expériences de la gestion d'une collectivité publique ou d'une entreprise ayant des liens avec le service public ainsi qu'un intérêt pour le développement des transports publics.

Actuel conseiller aux Etats vaudois, membre de la Commission des transports et des télécommunications, Président de Ouest Rail, Olivier Français remplace Frédéric Borloz qui prendra ses nouvelles fonctions au Conseil d'Etat vaudois le 1^{er} juillet. M. Français fera bénéficier la compagnie de chemin de fer et de bus de sa riche et longue carrière politique à tous les niveaux institutionnels, de son expérience des grands projets de mobilité et d'infrastructures ainsi que ses compétences techniques comme ancien dirigeant d'un bureau spécialisé en géotechnique.

Directrice et présidente d'un bureau d'ingénieur spécialisé en géologie et environnement, Carole Schelker est députée au Grand Conseil vaudois. A ce titre, elle connaît très bien la politique vaudoise de mobilité puisqu'elle est membre de la Commission thématique des infrastructures liées aux transports et à la mobilité (CTITM). Conseillère communale à Grandson, elle est aussi membre du comité directeur de l'Association « Avenir Pays des Trois lacs depuis 2019). Elle succède à Mme Pierrette Roulet-Grin arrivée au terme de son mandat.

Le Conseil d'Etat remercie sincèrement Mme Pierrette Roulet-Grin et M. Frédéric Borloz pour leur engagement respectif au sein des deux entreprises de transport.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 juin 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, [charles.super\(at\)vd.ch](mailto:charles.super(at)vd.ch)